



2 LE COEUR D'ÎLOT JARDINÉ

La séquence du cœur d'îlot sera rythmée par une végétation basse, préservant les **percées visuelles sur le bassin versant de l'Anse d'Erquy**.

Cet aménagement constituera un **écran végétal** venant **intimiser les logements en rez-de-chaussée** tout en veillant à ne pas réduire l'apport de lumière naturelle au sein des logements. Cet écran paysager contribuera ainsi à intégrer le bâti dans son environnement.



1 L'ACCROCHE URBAINE

La séquence paysagère, située aux abords de l'église et le long de la sente du Paradis, constitue une **transition paysagère** marquée par un espace de stationnement intégré au tissu du bourg.

Cet aménagement sera structuré par des **tables végétales basse et fleurie** assurant la lisibilité des usages tout en valorisant les voies principales et en préservant les perspectives sur l'église.

Une végétation basse à intermédiaire, adaptée aux zones ombragées, permettra de créer un filtre paysager doux entre les différents espaces, renforçant la cohérence et la qualité de la séquence urbaine.



3 LES VENELLES DU BELVÉDÈRE

La séquence paysagère des **venelles du belvédère** assure une continuité forte au sein du projet.

Les espaces végétalisés, principalement orientés au sud, seront ponctués d'une palette végétale aux teintes chaudes, composée d'essences adaptées aux vents et aux contraintes du littoral, renforçant à la fois l'identité du belvédère.

